

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1757

AMENDEMENTprésenté par
M. Juvin

ARTICLE 4 QUINQUIES

À l'alinéa 23, substituer au mot :

« dudit »,

les mots :

« du présent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.